



Jeux panaméricains de 2015

CRITÈRES DE SÉLECTION

Mot du directeur général

Chers athlètes et entraîneurs,

Comme plusieurs d'entre vous le savez, nous avons dû modifier les critères des Jeux panaméricains depuis qu'ils ont été publiés en octobre. Nous espérons être capable d'inclure l'item « Gagner au Championnat canadien et vous êtes sélectionné » C'aurait été un moyen formidable de promouvoir notre premier championnat national junior et senior à Edmonton! Nous pensions avoir l'autorisation du Comité organisateur, mais, en fin de compte, nous ne l'avons pas. Par conséquent, vous trouverez ici les critères révisés, qui, bien que ce ne sont pas ce que nous espérons, assurerons que nous aurons une équipe complète et une bonne préparation pour avoir du succès aux Jeux panaméricains.

Je tiens à m'excuser des inconvénients que ceci a pu causer.

Au plaisir de vivre un été formidable.

Rob Guy
Directeur général

Aperçu

En juillet 2015, Toronto sera l'hôte des Jeux panaméricains. Ces Jeux joueront un rôle important dans la préparation de nos meilleurs athlètes pour le Championnat du monde de l'IAAF, à Beijing, durant l'été. Ils permettront aussi à Athlétisme Canada (AC) d'envoyer une équipe plus imposante, afin que les athlètes acquièrent une expérience précieuse dans un milieu de Jeux importants. Comme hôte, AC est engagé à ce que le Canada soit représenté dans toutes les épreuves. Pour la sélection d'athlètes supplémentaires, les normes identifiées dans ce document sont conçues pour choisir une équipe aussi imposante que possible, tout en gardant l'accent sur la haute performance.


Joint à ce document, vous trouverez une annexe qui fait partie intégrante de ces critères de sélection. Toutes les sélections effectuées conformément à ces critères sont aussi sujettes aux règlements généraux d'AC concernant la sélection d'équipe, exposés dans le [Livre des règlements de sélection de l'équipe nationale](#) (qui sera mis à jour au besoin).

Le Comité de l'équipe nationale (CÉN) est responsable de l'implémentation de ces critères, et détient l'autorité unique de prendre toutes les décisions concernant la sélection de l'équipe des Jeux panaméricains.



1.0 INFORMATION GÉNÉRALE









1.1 Site de l'événement

 Toronto, Ontario, Canada

1.2 Dates importantes

Périodes de qualification		
DATES	ÉPREUVES	REMARQUE
1 ^{er} janvier 2014 au 24 mai 2015	Marathon et 50 km marche	
1 ^{er} janvier 2014 au 14 juin 2015	10 000 m, 20 km marche, et épreuves combinées	
1 ^{er} janvier 2015 au 14 juin 2015	Période de qualification pour toutes les autres épreuves	
Dates importantes		
DATES	DESCRIPTION	LIEU
1 ^{er} mai 2015	Date limite de déclaration des athlètes	Formulaire en ligne
27 juin 2015	Date de la sélection finale	
13 juillet 2015	Date d'arrivée	
18 au 26 juillet 2015	Compétition d'athlétisme	Toronto, ON
27 juillet 2015	Date de départ	

1.3 Admissibilité

-  Doit être un membre en bonne et due forme (athlète) d'Athlétisme Canada;
-  Doit détenir la citoyenneté canadienne à la date de la sélection finale;
-  Doit respecter les règles d'AC concernant la résidence (Règlements d'AC, section 1, règle 016);
-  Doit soumettre le formulaire de déclaration de l'athlète avant la date spécifiée à la section 1.10;
-  Doit respecter les exigences de préparation à la compétition telles qu'exposées à la section 5.0;
-  Doit aussi être admissible à participer aux Jeux panaméricains;
-  Doit détenir un passeport canadien valide durant l'événement;
-  Ne peut être sélectionné pour concourir à l'Universiade d'été 2015 de la FISU (exceptions : 10 000 m et 20 km marche).

1.4 Financement

Cette équipe sera financée à 100 %.

1.5 Épreuves

100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 5000 m, 10 000 m, marathon, 3000 m steeple, 100 m haies/ 110 m haies, 400 m haies, 20 km marche, 50 km marche (hommes), SH, SP, SL, TS, LP, LD, LM, LJ, heptathlon/décathlon, 4 x 100 m, 4 x 400 m.

1.6 Maximum par épreuve

Un maximum de deux (2) athlètes, par pays, par épreuve, peuvent être inscrits.



1.7 Compétition de sélection

Il n'y aura pas de compétition de sélection. Mais, les athlètes doivent démontrer leur préparation à la compétition, tel que décrite à la section 5.0.

1.8 Périodes de qualification

1 ^{er} janvier 2014 au 24 mai 2015*	Marathon et 50 km marche
1 ^{er} janvier 2014 au 14 juin 2015*	20 km marche, épreuves combinées et 10 000 m
1 ^{er} janvier 2015 au 14 juin 2015	Toutes les autres épreuves



*REMARQUE IMPORTANTE : Les athlètes ayant réussi la performance de qualification en 2014 doivent accepter de participer à un test en 2015 afin de prouver leur bonne condition. Ce test sera déterminé par l'entraîneur-chef avant la fin de journée du 31 décembre 2014.

1.9 Date de la sélection finale, annonce de la composition de l'équipe et test de performance

Le CÉN prendra les décisions finales le 27 juin 2015. AC annoncera la composition de l'équipe via les canaux de communication établis (associations provinciales, site Web d'AC, bulletin). AC communiquera directement avec les athlètes sélectionnés.

Test de performance

Les athlètes classés parmi les deux premiers à la fin de la période de qualification (14 juin 2015, ou 24 mai pour le marathon et 50 km marche), et dont le CÉN questionne le niveau de préparation, devront subir un test de performance. Le défaut d'effectuer le test avant la date finale de sélection résultera à la sélection du prochain athlète admissible le mieux classé.

-  La détermination du test de performance impliquera l'entraîneur national du groupe d'épreuves et l'entraîneur-chef (ceci varie selon le groupe d'épreuves).
-  Le test de performance sera objectif, mesurable, juste, réaliste, exigeant et spécifique à l'épreuve.



1.10 Date finale de déclaration

Les athlètes doivent déclarer leur intention de participer au plus tard le 1^{er} mai 2015. Le défaut de soumettre le formulaire de déclaration avant l'échéance rendra l'athlète inadmissible à la sélection.

2.0 OBJECTIF DE L'ÉQUIPE

Améliorer le total de médailles d'AC obtenu lors des précédents Jeux panaméricains.

3.0 PROCESSUS DE SÉLECTION (pour toutes les épreuves, à l'exception du 10 000 m, du marathon, des épreuves de marche et des épreuves combinées)

-  Pour chaque épreuve, les deux (2) athlètes admissibles les mieux classés à la fin de la période de qualification seront sélectionnés.
-  Les égalités seront départagées en respectant l'ordre prioritaire suivant :
 - 1) 2^{ème} meilleure performance durant la période de qualification;
 - 2) Résultats des face-à-face durant la période de qualification;



- 3.1** Les athlètes seront sélectionnés pour concourir dans les épreuves pour lesquelles ils ont été sélectionnés, selon ces critères. Les athlètes ne peuvent concourir dans des épreuves secondaires à Toronto, à moins que l'entraîneur-chef, à sa seule discrétion, n'en décide autrement.
- 3.2** Le défaut de respecter les exigences de préparation à la compétition de la section 5.0 rendra un athlète inadmissible, et sa place sur l'équipe sera disponible pour le prochain athlète admissible respectant ces critères de sélection.

4.0 PROCESSUS DE SÉLECTION POUR LES RELAIS

Groupe d'admissibilité pour les relais

Tous les athlètes nommés au groupe d'admissibilité des relais de l'équipe nationale seront admissibles à la sélection. Seulement les athlètes du groupe d'admissibilité des relais qui auront signé l'Entente avec l'athlète de l'équipe nationale de relais (annexe A) pourront être sélectionnés sur une équipe de relais. Se trouver dans le groupe d'admissibilité des relais ne garantit pas la sélection sur une équipe de relais.

Sélection des athlètes individuels

Une fois l'équipe de relais sélectionnée, la sélection des athlètes individuels suivra les directives comprises dans l'Entente avec l'athlète de l'équipe nationale de relais d'Athlétisme Canada (annexe A).

5.0 EXIGENCES DE PRÉPARATION À LA COMPÉTITION

5.1 Plan d'entraînement et de compétition

Les athlètes doivent présenter un plan d'entraînement et de compétition pour la période du 27 juin au 26 juillet à l'entraîneur-chef. Par la suite, ils doivent informer AC de toutes modifications au plan. Le plan doit adresser les exigences de préparation à la compétition en identifiant des tests spécifiques mesurables et/ou des compétitions cibles, ainsi qu'une période d'affutage planifiée durant la phase finale de préparation.

Tous les athlètes doivent concourir lors du Championnat canadien de 2015, qui aura lieu à Edmonton, Alberta, du 2 au 5 juillet 2015, dans les épreuves pour lesquelles ils ont été sélectionnés. *

***Exceptions – 10 000 m, marathon, épreuves de marche et épreuves combinées**

Pour ces épreuves, les athlètes doivent démontrer leur préparation à la compétition dans une épreuve préapprouvée par l'entraîneur-chef, et qui peut ou non se retrouver à l'horaire du Championnat canadien à Edmonton.

Les plans doivent comprendre :

1. Le calendrier et la liste des compétitions, voyages et sites d'entraînement prévus.



2. Cycle d'entraînement pour la phase finale, montrant les modèles de charge d'entraînement et de récupération de chaque semaine.
3. Stratégies de prévention de blessures et d'interventions médicales (si pertinent).

5.2 Préparation à la compétition

Une fois sélectionnés, les athlètes ayant une préparation à la compétition questionnable à cause d'un manque de condition physique, d'une blessure ou de maladie peuvent être exclus de l'équipe à tout moment, dont à Toronto. Les athlètes doivent immédiatement rapporter toute blessure, maladie ou changement à l'entraînement, qui pourrait affecter leur capacité à concourir à leur meilleur niveau à Toronto, à l'entraîneur-chef, Peter Eriksson Scott MacDonald (periksson@athletics.ca). Le défaut de rapporter adéquatement une blessure ou maladie avant l'événement occasionnera la désélection de l'athlète, et l'athlète sera responsable de tous les frais de l'athlète associés à cet événement.

« Être prêt à concourir » désigne la capacité de l'athlète à réussir sur place, lors de la compétition prévue, une performance égale ou supérieure (via la performance ou une amélioration du classement) à la performance de qualification réussie pour la sélection sur l'équipe. La préparation à la compétition d'un athlète sera évaluée en 2 étapes distinctes avant que l'inscription aux Jeux panaméricains ne soit confirmée. La décision finale sur la préparation à la compétition sera rendue par l'entraîneur-chef, avant la fin de journée du 13 juillet, en utilisant toutes les informations à sa disposition, dont les résultats des performances, et la progression lors de la phase finale, la pertinence du plan d'entraînement et de compétition, les indicateurs d'une bonne condition physique et d'une bonne préparation à la compétition, la consultation avec l'entraîneur national du groupe d'épreuves, les dirigeants de l'ÉSI nationale d'AC, et tous autres renseignements concernant la performance recueillis lors du processus en 2 étapes.

ÉTAPE 1 : Certificat de santé

L'examen sera effectué par l'ÉSI locale, en collaboration avec l'ÉSI nationale. Il comprend 2 phases :

1. Une évaluation médicale initiale et une (ou des) évaluation(s) paramédicale(s) qui détermineront si l'athlète est en condition pour retourner au plein entraînement et à la compétition. Ceci se déroulerait une fois qu'un état stable de santé a été atteint, et peut inclure une évaluation fonctionnelle des modèles de mouvement.
2. Une évaluation fonctionnelle dynamique sera effectuée par l'ÉSI, et sera spécifique à l'épreuve (et à la blessure ou maladie si pertinent). Ceci identifiera les modèles de mouvements dysfonctionnels qui pourraient accroître le risque d'une autre blessure, ou saper la performance lors de l'événement visé.

Dans le cas où l'athlète est jugé inapte à reprendre l'entraînement/la compétition, ou que des modèles de mouvementa dysfonctionnels sont identifiés lors d'une des phases de l'Étape 1, l'athlète sera déclaré inapte à concourir.



ÉTAPE 2 : Évaluation spécifique

Suite à l'obtention du certificat de santé de l'équipe médicale, un test de préparation à la compétition plus complet, physique et psychologique, sera déterminé comme suit :

- ❖ La détermination du test de performance impliquera l'entraîneur national du groupe d'épreuves et l'entraîneur-chef, et variera selon l'épreuve et la blessure ou maladie. Le défaut de démontrer un niveau adéquat de santé, condition physique et/ou préparation avant la fin de journée du 13 juillet résultera dans le retrait immédiat de l'équipe.
- ❖ Le test de performance sera objectif, mesurable, juste, réaliste, spécifique à l'épreuve, et exigeant.

Si un bon état de préparation ne peut être établi d'ici le Championnat canadien, la sélection et l'inscription de l'athlète ne seront pas confirmées, et l'athlète n'effectuera pas le voyage avec l'équipe. Si une situation concernant l'état de préparation survient sur place à Toronto, un processus semblable sera implémenté et l'inscription de l'athlète pourrait ne pas être confirmée, et il sera retourné à la maison à ses propres frais. À Toronto, le personnel et les ressources seront concentrés sur les athlètes qui sont prêts à effectuer une performance maximale lors des Jeux panaméricains.

5.3 Questionnaire concernant la santé et l'antidopage

Suite à la sélection, tous les athlètes devront remplir un formulaire de renseignements médicaux. Le questionnaire demandera aux athlètes de déclarer tous les suppléments et médicaments utilisés avant, pendant et après l'événement. Les athlètes qui doivent prendre des médicaments durant la compétition **doivent** obtenir une autorisation pour usage thérapeutique de l'IAAF avant la sélection.

6.0 APPELS

Seulement les athlètes admissibles à être considérés pour une sélection (selon la section 1.3) peuvent loger un appel concernant la sélection auprès du CÉN. Veuillez-vous référer au [Livre des règlements de sélection de l'équipe nationale](#) (section 3) pour les instructions.



ANNEXE A

Entente avec l'athlète de l'équipe nationale de relais d'Athlétisme Canada (AC)

Aperçu






Afin d'avoir du succès à Rio, nous devons continuer avec l'aire d'aller que nous avons pris avec la programme national de relais d'AC depuis Beijing en 2008. Encore une fois, les principes fondamentaux du programme de relais sont identifiés ci-dessous. On s'attend à ce que les athlètes qui font partie du Programme national de relais adhèrent à ces principes. Les athlètes sélectionnés sur le Programme national de relais doivent signer et retourner cette entente d'ici le 1^{er} avril 2015.

Principes fondamentaux :

- 1) Le relais est une épreuve d'équipe et tous les membres sont égaux.
- 2) Une vision commune des membres de l'équipe est cruciale au succès.
- 3) Une communication ouverte est encouragée entre les athlètes et les entraîneurs.
- 4) On s'attend à une coopération complète, sur et hors-piste; la cohésion de l'équipe est essentielle.
- 5) Les athlètes doivent avoir l'esprit ouvert et la volonté d'apprendre et de s'adapter aux idées du relais.
- 6) La sélection de l'équipe se fera à la seule discrétion du personnel d'entraîneurs d'AC.
- 7) La polyvalence est indispensable en ce qui concerne les positions de course du relais.
- 8) Le but est de réunir le meilleur groupe d'athlètes possible dans l'ordre qui bénéficiera le mieux à l'équipe. L'ordre des coureurs sera déterminé par l'entraîneur des relais d'AC (en consultation avec l'entraîneur-chef d'AC), et les athlètes seront informés de l'ordre en temps opportun.
- 9) On s'attend à ce que les athlètes, qui occupent un poste de substitut, participent pleinement aux entraînements et compétitions d'équipe, incluant se mettre en tenue d'équipe et s'échauffer avec l'équipe le jour de la compétition, et être prêts à contribuer au besoin. On s'attend à ce que le substitut accompagne les quatre athlètes sélectionnés à la chambre d'appel ou aussi loin que les officiels le permettront.
- 10) Les membres seront présents à tous les événements obligatoires du Programme national de relais.
- 11) La ponctualité est de mise lors de toutes épreuves de relais, les retards ne seront pas tolérés.

Sélection de l'équipe de relais

Tous les facteurs suivants, qui ne sont pas listés en ordre d'importance, seront considérés pour la sélection de l'équipe de relais :

-  Le niveau de condition physique et de santé qui indique une préparation optimale à la compétition;
-  Le classement des performances individuelles tel que déterminé par les classements 2015 d'Athlétisme Canada;
-  L'engagement au Programme national de relais tel que démontré par l'attitude, la présence, la participation et la performance aux camps, compétitions et événements de l'équipe nationale;
-  La performance sur de précédentes équipes de relais; et,
-  L'évaluation des habiletés de relais et des qualités requises pour la position.

La décision concernant la sélection de l'équipe de relais et les positions des membres de l'équipe de relais sera prise par le coordonnateur des relais d'AC (en consultation avec l'entraîneur-chef d'AC).

Entente avec l'athlète :

J'ai lu, je comprends et j'accepte les principes et critères de sélection de l'équipe nationale de relais. Je comprends qu'enfreindre les consignes de cette Entente peut me rendre inadmissible à des assignations de l'équipe nationale de relais.

Signature de l'athlète :	Signature de l'entraîneur :
Nom en caractères d'imprimerie :	Date :